

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Avis est par la présente donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog, qu'une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 14-15, modifiant le schéma d'aménagement révisé (règlement numéro 8-98), se tiendra comme suit :

**Date : lundi 21 septembre 2015**

**Heure : 18 h 30**

**Lieu : Salle du conseil, MRC de Memphrémagog, 455 rue MacDonald, Magog, Qc**

L'assemblée publique aura pour objet d'expliquer les modifications proposées au schéma d'aménagement révisé par le biais de ce projet de règlement, ainsi que d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur les modifications proposées.

#### RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS

Le projet de règlement vise à :

- Permettre le lotissement dans les zones inondables de faible courant (20-100 ans) selon certaines conditions.
- Autoriser l'utilisation des oriflammes et des banderoles sur le territoire de la MRC de Memphrémagog

Toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement numéro 14-15 au bureau de chaque municipalité située sur le territoire de la MRC de Memphrémagog, au bureau de la MRC situé au 455 rue MacDonald à Magog, ou sur le site internet de la MRC ([www.mrcmemphremagog.com](http://www.mrcmemphremagog.com)).

Donné et signé à Magog, ce 24 août 2015.



Guy Jauron, secrétaire-trésorier

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION (projet régl. 14-15)

Je, soussigné(e), Paul Lemay adjoint, secrétaire-trésorier (ère) /  
greffier(ère) de la municipalité de Canton de Westley, certifie  
avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil,  
le 24 août 2015 entre 9 et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 24 août 2015.

Signature :

